

DECRET

DECRET D/2011/ 246 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CADRE
A LA SOCIETE DE PATRIMOINE DU SECTEUR MINIER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu la Décret n° D/2010/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de Ministres

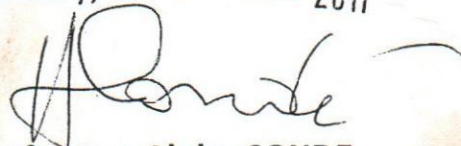
Vu le Décret n° D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011, portant Création d'une Société de Patrimoine du secteur Minier (SOGUIPAMI)

DECRETE

Article 1^{er} : **Monsieur Aboubacar Kagbè TOURE**, ancien Vice-gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, est nommé Directeur Général Adjoint de la Société de Patrimoine du Secteur Minier (SOGUIPAMI)

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 02 SEP. 2011



Professeur Alpha CONDE